

QU'EST-CE QUE L'ACCOMPAGNEMENT PROFESSIONNEL?

DESCRIPTION

Service d'accompagnement offert sur une base volontaire par lequel un professionnel assiste un intervenant dans la résolution d'un problème concernant un jeune, un groupe de jeunes, ou encore, dans l'appropriation de nouvelles pratiques ou politiques éducatives.

MANDATS

- Centrés sur le jeune ayant des besoins particuliers
- Centrés sur l'intervenant
- Centrés sur le milieu éducatif

ACTIVITÉS

Démarche de résolution de problèmes

Utilisation de cartes conceptuelles

Observation des jeunes ou de la personne qui consulte

Évaluation fonctionnelle des défis rencontrés par les jeunes

Planification des interventions

Soutien et accompagnement pour la mise en oeuvre des interventions choisies

Activités de pratique réflexive (journal de bord, discussion, etc.)

CONDITIONS D'EFFICACITÉ

- 1 Participation volontaire des personnes qui consultent
- 2 Clarification des rôles et des fonctions de chacun
- 3 Posture collaborative et facilitatrice du consultant
- 4 Relations égalitaires entre le consultant et les personnes qui consultent
- 5 Promotion du service d'assistance professionnelle auprès du personnel éducatif en difficulté
- 6 Confidentialité des discussions
- 7 Simplicité de la démarche
- 8 Libération du personnel éducatif pour participer aux rencontres
- 9 Accès rapide aux services (p. ex. dès le début d'année scolaire)
- 10 Mise en place le plus tôt possible en début d'année ou dès l'apparition d'un problème persistant
- 11 Flexibilité de la démarche afin de s'adapter aux besoins et aux préoccupations des divers acteurs
- 12 Accompagnement offert par un professionnel qui œuvre au sein du même milieu éducatif

TYPES DE CONSULTATION

